

Manche : le maire menace de ne pas ouvrir l'école à la rentrée

Par Théophile Leroux

Le 22 août 2017 à 18h36



Le président, Guillaume Rauline, maire de Villiers-Fossard, est très déterminé face aux décisions sur les contrats aidés. - Michel Raimbeault

Guillaume Rauline est le maire de Villiers-Fossard, une petite commune située près de Saint-Lô (Manche). Pour protester contre la suppression des contrats aidés, il a menacé de ne pas ouvrir les portes de l'école à la rentrée ce 4 septembre 2017.

Le message de Guillaume Rauline commence à faire du bruit. Ce maire de Villiers-Fossard, une petite commune située près de Saint-Lô (Manche) est aussi le président du Regroupement pédagogique intercommunal. Jeudi 17 août 2017, il a poussé un coup de gueule sur Facebook, pour protester contre la suppression des emplois aidés, qui remet en cause le bon accueil des enfants en classe. Et il a menacé de "ne pas ouvrir les portes de l'école" lors de la rentrée, ce 4 septembre 2017. "Nous employons 7 agents permanents titulaires ou en CDI, dont 6 qui sont passés par les dispositifs contrat aidé. Cette année et comme chaque année nous avons procédé à des recrutements pour compléter notre équipe. Nous avons transmis le nom des personnes à la mission locale et à pôle emploi début juillet, depuis ce jour tout est bloqué par la direction du travail à Rouen dans l'attente d'un nouveau décret. Celui-ci n'arrivera jamais. Aujourd'hui aucune autre mesure ne semble envisagée", a expliqué l' élu dans un premier post sur son profil Facebook. "Nous n'ouvrirons pas les portes de l'école le 4 septembre" Avant d'enchaîner : " en élus responsables, nous avons voté un budget incluant les contrats aidés, en élus responsables, nous avons poursuivi la semaine de 4 jours et demi, [...] mais en élus responsables nous avons besoin de temps et sur ces bases, en élus responsables ne pouvant assurer la qualité d'accueil minimale sans nos contrats aidés, nous n'ouvrirons pas les portes de l'école le 4 septembre..." L'accueil sera finalement assuré. Devant les questions surgissant à la suite de cette annonce, Guillaume Rauline s'est toutefois voulu plus rassurant, dans un second message : "nous assurerons l'accueil le 4 septembre, pour ce qui sera peut-être une grande récréation, un pique-nique revendicatif avec les parents sauf si d'ici là la sagesse prévalait et l'état tempérait sa décision". A LIRE AUSSI. Ile-de-France: Pôle emploi suspend les prescriptions de contrats aidés Philippe juge les emplois aidés souvent "onéreux" et "peu efficaces"